Le Larochellois Édition Été 2020

DISCOURS DU MAIRE, RAPPORT FINANCIER 2019

Chers concitoyens et concitoyennes

Au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, je vous présente un bref exposé de la situation financière. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 176.2.2 du Code municipal et ce dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2019, préparé par nos vérificateurs comptables, démontre que l'évaluation imposable au 31 décembre 2019 était de 83 169 900 $. Nous avons terminé l'année avec un déficit de (25 265$) et des fonds réservés de 199 168$. L'excédent accumulé à l'état des résultats au 31 décembre 2019 est de 2 424 432$

Il se présente comme suit :

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES ANNÉES 2019 ET 2018

	Budget 2019	Réalisation 2019	Réalisation 2018
REVENUS			
Fonctionnement	945 928	1 094 703	1 080 665
DÉPENSES	893 703	966 662	870 736
Excédent (déficit) de l'exercice	52 225	128 041	209 929
Moins : revenus d'investissement		(212 056)	106 965
Excédent (déficit) de fonctionnement de L'exercice avant conciliation à des fins fiscales	52 225	(84 015)	102 964
Amortissement des immobilisations		110 225	91612
Remboursement ou perte de cession		2000	2 000
Remboursement de la dette à long terme	(50 225)	(57 751)	(81 125)
Affectation :			
Activité d'investissement		(27 643)	(88 678)
Excédent (déficit) accumulé, réserves financières		2 119	(16 829)
Autres éléments de conciliation		31 800	(800)
		6 276	(106 307)
	(48 225)	58 750	(93 820)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4 000	(25 265)	9 144

DISCOURS DU MAIRE, RAPPORT FINANCIER 2019, SUITE

Chers Larochelloises et Larochellois

En ce temps de pandémie du Covid-19, l'année était bien partie mais le confinement nous a tous ralenti, même dans certains cas arrêté, mais je garde bon espoir que tout cela se rétablira sous peu sans trop de séquelles physiques ou morales.

C'était qu'un préambule, chers Larochelloises et Larochellois de Sainte-Anne-de-la Rochelle comme par les années, nous avons présenté un budget équilibré, nous nous sommes basés sur le rôle d'évaluation 82,508,700$ déposé le 1er septembre 2019 pour présenter notre budget équilibré (revenus et dépenses égaux).

Nos entreprises et nos commerçants se sont bien tirés d'affaire pour l'année 2019, je déplore la fermeture du restaurant Ste-Anne et je souhaite toujours la réouverture le plutôt possible. Je leurs souhaite bon succès pour l'année 2020 malgré la Covid- 19.

VOIRIE

Nous avons toujours le souci d'améliorer nos infrastructures mais c'est énormément dispendieux. Nous avons réussi à asphalter le 10e rang, nous rechargeons nos chemins de graviers, nous entretenons nos fossés et nos pancartes pour la sécurité du public.

LOISIRS

Le conseil appuie toujours le Centre des loisirs Notre-Dame-des-Érables. Cette année plus vrai que jamais. Venez voir le magnifique pavillon qu'ils ont construit. Merci

DÉCORATIONS DE NOËL

Je tiens à remercier le comité des décorations pour toujours vouloir nous surprendre avec les ajouts toujours plus scintillants les uns que les autres. Merci

VILLAGE ET CAMPAGNE FLEURIS

Félicitations à ce comité peu nombreux mais toujours actif, grâce à leur persévérance, nous avons maintenu nos trois fleurons. Merci

FADOQ

Un comité très dynamique, il nous présente toujours de bonnes activités pour faire sortir et divertir les gens d'ici et d'ailleurs. Merci

BUDGET 2019 NOS RÉALISATIONS

- L'installation du gazebo au parc René Vel
- Refait l'asphalte du 10e rang
- L'achat d'une génératrice automatique pour le bureau
- Nous avons reçu la démission de notre inspecteur en voirie
- Nous avons fait l'acquisition d'un camion
- Nous avons reçu la démission de notre adjointe administrative
- Nous avons fait l'acquisition d'un module d'alerte et inscrivez-vous!
- En terminant l'année, nous avons perdu le guichet automatique Desjardins

L'ÉQUIPE DE CONSEILLERS ET LA CONSEILLÈRE

Je suis vraiment fier de l'équipe qui me supporte dans toutes les décisions que nous avons à prendre au sein du conseil ainsi que les comités pour lesquels ils sont impliqués. Merci

NOS EMPLOYÉS

Je tiens à remercier notre directrice générale et secrétaire trésorière madame Majella René pour sa patience envers nous et le temps passé sur certains dossiers. Merci.

La nouvelle adjointe administrative, madame Sylvie Beauchemin, lui vient en aide deux jours semaine. Nos officiers municipaux madame Isabelle Perrault, responsable de l'urbanisme et inspectrice en bâtiment et environnement qui est toujours disponible cinq jours semaines sur appel. En voirie, nous avons toujours monsieur Georges Lagrandeur pour nos petits travaux. En 2019, les inspecteurs en voirie ont joué à la chaise musicale.

Malgré tout, une belle année de réussite.

Louis Coutu maire

SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES EN TEMPS DE COVID-19

La situation actuelle, engendrée par le risque de propagation du COVID-19, est exceptionnelle.

Le service des incendies de Waterloo annonce de nouvelles pratiques afin de poursuive le programme de prévention des incendies durant le Covid-19.

Concernant la vérification des avertisseurs de fumée, il propose 3 méthodes, soit:

1.– vérification par rendez-vous par la poste
2.– vérification par vidéoconférence, photo
3.– l'auto– inspection

Pour plus d'informations, visitez le site internet de la municipalité. Nous avons publié le communiqué du service incendie.

PERMIS DE FEU

De retour à la normale - Le service de prévention des incendies de Waterloo nous autorise à émettre des permis de brûlage. Feu de joie, feux d'artifices, feux de branches ou tout autre feu à ciel ouvert.
Téléphonez au bureau municipal 450 539-1654. **C'est gratuit.**

Aucun permis n'est exigé pour un feu dans un foyer avec pare-étincelles (feu de guimauve)

www.sopfeu.qc.ca

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN VOIRIE

Une nouvelle entente qui vise à mettre en commun *les services de travaux publics et d'entretien des immeubles.* a été signée récemment entre les municipalités de Bonsecours, du Canton de Valcourt, de Lawrenceville et de Sainte-Anne-de-la-Rochelle.

Selon cette entente de services, l'équipe des travaux publics du Canton de Valcourt, sous la supervision du directeur des Travaux publics, Nicolas Laflamme, sera chargée de la voirie et d'autres tâches liées dans les quatre municipalités

M. Laflamme a débuté les travaux d'entretien des routes dans notre municipalité. Nous sommes confiants que ce partage de ressources visant à pallier le manque de personnel, nous fera réaliser des économies d'échelle à l'avenir, et offrira des services de qualité en travaux publics aux citoyens des quatre collectivités.

IMPORTANT - CONSULTATION PUBLIQUE - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

PROJET D'UNE ZONE RÉSIDENTIELLE ET D'UN PLAN D'IMPLANTATION D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA).

Le conseil municipal désire créer une nouvelle zone résidentielle qui sera situé à la sortie du village du côté Est. Ce projet permettra la construction de mini-maisons de 50 à 70 m^2 (500-700 pi^2) de superficie de plancher et de maisons unifamiliales 70-100 m^2 (700-1070 pi^2), de modifier la distance minimale entre un bâtiment accessoire et un bâtiment principal à 3 mètres et de se doter d'un PIIA pour cette zone

À cause du COVID-19, de nouvelles procédures sont mises en place pour la consultation publique.

-Un Avis sera publié dans le journal La Pensée de Bagot.
-Vous pourrez questionner le projet par écrit (courriel ou courrier)
-Le projet de règlement sera disponible pour consultation à la Mairie et sur le site internet de la municipalité

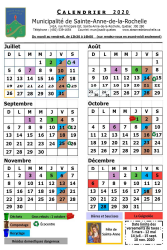

CALENDRIER DES COLLECTES 2020 - erreur sur la collecte du bac bleu

Malgré toutes les vérifications, il s'est glissé une erreur dans le calendrier des collectes. Veuillez consulter le site web de la municipalité pour obtenir une nouvelle copie du calendrier

Les dates des collectes sont également publiées sur l'écran numérique devant l'hôtel de ville. Désolée pour le contre-temps. *L'équipe du journal.*

(Collecte récupération: 5-19 juin 2020)

Le projet du: **Le Porte-voix de Sainte-Anne-de-la-Rochelle** s'est transformé en groupe Facebook qui compte déjà 51 membres!

Comme il se décrit lui-même, il s'agit d'un lieu de partage entre Larochellois-ses.

Demander ou offrir de l'aide, partager de l'information qu'on considère intéressante peu importe le sujet, poser des questions sur notre village, échanger nos coups d'coeur... Ce groupe est le nôtre.

La municipalité vous présente un résumé du nouveau règlement provincial sur l'encadrement des chiens, entré en vigueur le 3 mars 2020.

Normes applicables à tous les chiens, dans un endroit public :

• Être en tout temps sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser ;
• Être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1.85 mètres ;
• Si chien de 20 kg ou 44 livres et plus : doit porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais ;
• Interdiction pour un chien de se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien sans autorisation.

Propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès sa municipalité dans les 30 jours de :

• De l'acquisition du chien ;
• De l'établissement de sa résidence principale dans la municipalité ;
• Du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Renseignements devant être fournis lors de l'enregistrement :

• Nom et coordonnées du propriétaire ou du gardien ; Race ou type, sexe, couleur, année de naissance, nom, signes distinctifs, provenance du chien et, si son poids est de 20 kg ou 44 livres et plus;
• Preuve du vaccin contre la rage à jour, stérilisation ou micro-puce (numéro de la micro-puce) (ou avis écrit d'un médecin vétérinaire si cela n'est pas le cas);
• Noms des municipalités où le chien a déjà été enregistré et décision de celles-ci concernant le chien ou le propriétaire ou gardien.

Pouvoir d'ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens

Une municipalité locale peut, lorsque des circonstances le justifient, ordonner au propriétaire ou gardien d'un chien de :
• Soumettre le chien aux normes visant les chiens déclarés potentiellement dangereux ou à toute autre mesure qui vise à réduire le risque que constitue le chien pour la santé ou la sécurité publique;
• Faire euthanasier le chien ;
• Se départir du chien ou de tout autre chien ou lui interdire de posséder, d'acquérir, de garder ou d'élever un chien pour une période qu'elle détermine.

DEMANDEZ votre licence de chien au bureau municipal.

Tous les chiens doivent être enregistrés pour le 30 juin 2020.

Vous trouverez sur le site web toutes les informations ainsi que le formulaire.

Le bureau municipal sera fermé pour les congés du 24 juin et du 1er juillet 2020

VACANCES ESTIVALES AU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé du 20 au 31 juillet pour les vacances estivales.

Soyez prévoyant, demandez votre permis de construction ou rénovation à l'avance

Évènement Bière et Saucisses: reporté
Fête de Sainte-Anne: en réflexion
Fête au village: annulée

CORRIGÉ **CALENDRIER 2020** CORRIGÉ

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle

142A, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Québec J0E 2B0
Téléphone : (450) 539-1654 Courriel: mun@sadlr.quebec www.steannedelarochelle.ca

Du mardi au vendredi, de 13h30 à 16h00 (sur rendez-vous en avant-midi seulement)

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	♻ 4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	♻ 25
26	27	28	29	30	31	

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	♻ 15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	♻ 12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	♻ 26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	♻ 17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Déchets — Gros rebuts : 1 octobre

Compostage — ♻ Écocentre

Recyclage

Résidus domestiques dangereux

Bières et Saucisses

Fête de Sainte-Anne

La Guignolée

Date limite des versements de taxes :
5 mars - 12 mai
14 juil. - 15 sept.
10 nov. 2020

ENCOURAGEONS NOS COMMERÇANTS

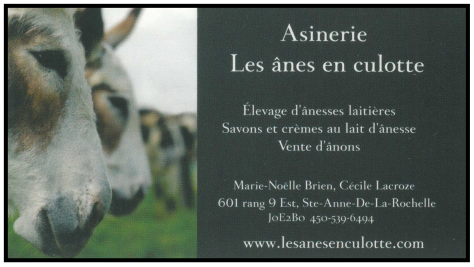

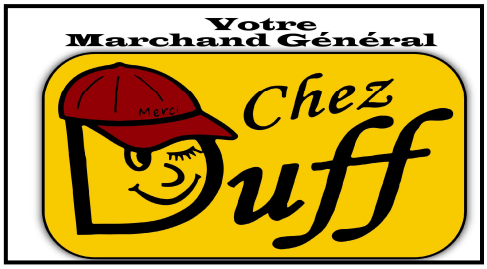

Vous demeurez à Sainte-Anne et vous désirez faire connaitre votre entreprises, il nous fera plaisir de publier votre carte d'affaires.

Faites parvenir à info@sadlr.quebec votre carte en format .jpg

Nouvelles de la FADOQ

Même sans rencontres de groupe, notre Club Fadoq a pris soin de son monde, pendant le confinement.

Chaque responsable du CA a communiqué avec ses membres pour prendre des nouvelles et leur offrir gratuitement des masques de protection. Ces masques ont été fabriqués par trois dames créatives de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Les gens semblaient heureux de cette initiative.

Lorsqu'on aura trouvé un vaccin contre le coronavirus et que nous pourrons de nouveau, reprendre nos soupers de chaque mois, nous organiserons un « bal masqué ». Ha! Ha! Conclusion : ne jetez pas vos masques.

Évidemment, il n'y aura probablement pas de rencontres habituelles durant l'été. Peut-être que la pétanque pourra recommencer. On vous en parle, si c'est le cas.

Nous vous souhaitons un magnifique été de soleil. Celui-là on peut le laisser nous caresser, nous toucher, nous réchauffer, il n'est pas porteur de virus. Plein de petits bonheurs et de joyeuses rencontres en groupes restreints, toujours en respectant les consignes.

Gardez le sourire même sous le masque et soyez heureux. On va s'en sortir !

Club Fadoq de Sainte-Anne-de-la-Rochelle
par
Francine A. Giguère

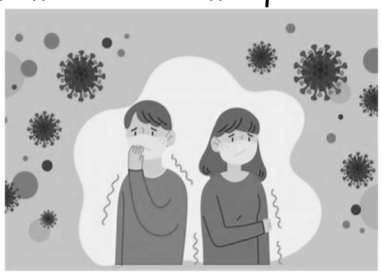

Discours du maire - Avez-vous des questions?

Vu la situation exceptionnelle occasionnée par la pandémie du COVID-19, les citoyens qui désirent s'exprimer à propos du **Rapport du maire** pourront poser leurs questions et soumettre leurs commentaires par la poste ou par courriel à ***MUN@SADLR.QUEBEC*** avant le 30 juin 2020. Les réponses seront données lors de la séance du conseil du 7 juillet 2020.

Séance du conseil à huis clos enregistrée

Depuis la déclaration d'urgence climatique, les séances du conseil se déroulent à huis clos. Dans un but de transparence, l'enregistrement de celles-ci sont disponibles sur notre site internet. Vous pouvez les consulter et lire les procès-verbaux.

Ventes de garage

Prenez note qu'en raison de la crise sanitaire, les ventes de garage sont interdites sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle pour l'année 2020.

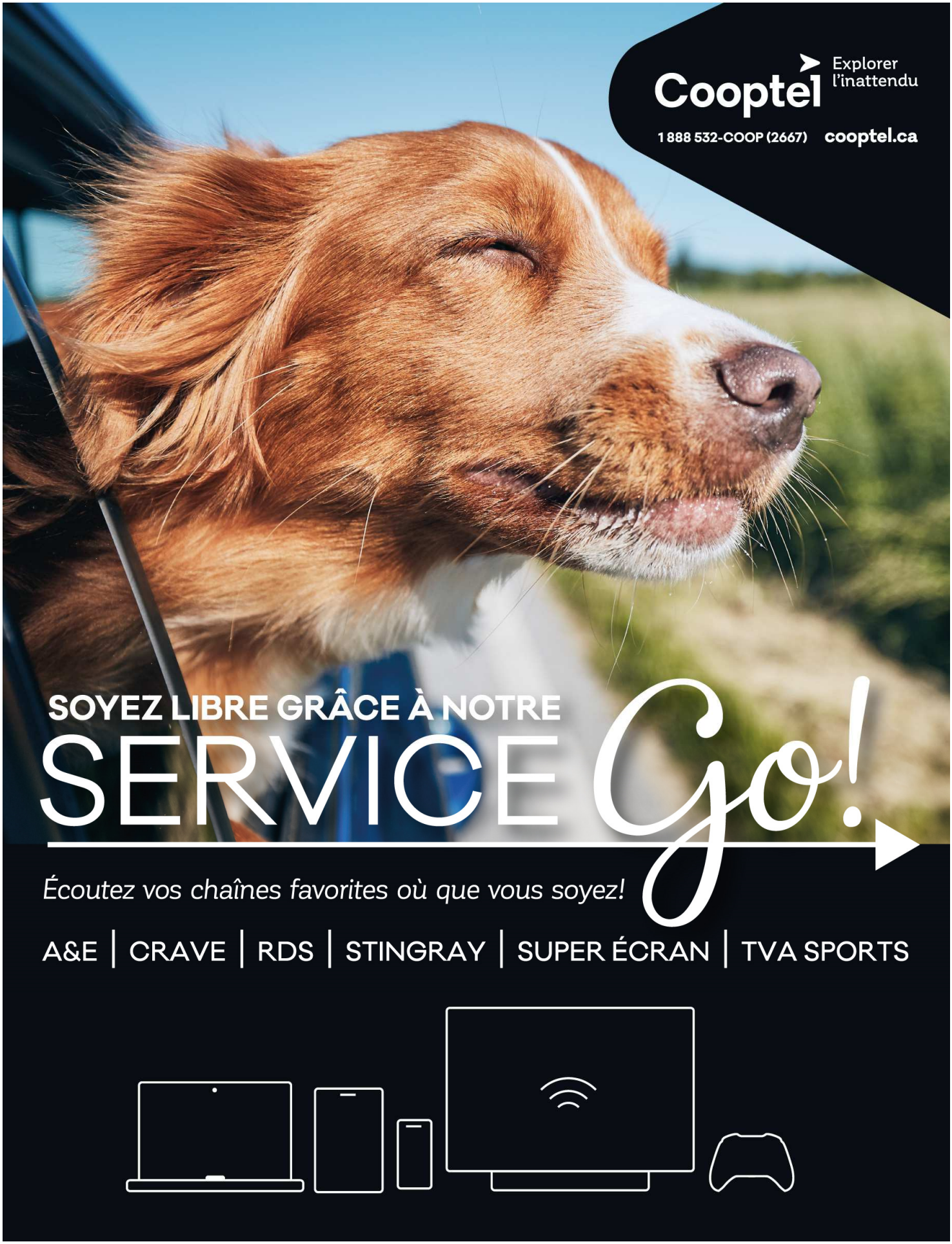
Cooptel
Explorer l'inattendu
1 888 532-COOP (2667)
cooptel.ca
SOYEZ LIBRE GRÂCE À NOTRE
SERVICE Go!
Écoutez vos chaînes favorites où que vous soyez!
A&E | CRAVE | RDS | STINGRAY | SUPER ÉCRAN | TVA SPORTS